Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 2

Rubrik: Notre Société de secours mutuels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

comme l'accolade l'indique, ne pas couper la trame mélodique, mais la laisser se développer avec grâce, avec unité, soutenue par ci par là par les ictus secondaires... telles des épingles d'or soutenant de part en part une élégante tenture ! ! !

Jos. Bovet, *prof.*

Notre Société de secours mutuels.

Cette jeune Société, à peine dans sa deuxième année d'existence, compte déjà passé deux cents membres actifs et plus de cinquante membres honoraires. C'est dire que sa marche est des plus progressives. Nous pouvons déjà figurer honorablement à côté des plus fortes associations existantes dans ce domaine. Aussi, attendons-nous avec impatience la mise en vigueur de la loi sur les assurances fédérales, qui nous mettra au bénéfice d'importants subsides annuels. C'est alors que les quelques indifférents, qui n'ont pas eu le courage jusqu'à ce jour de s'enrôler dans notre Société essentiellement humanitaire, regretteront leur abstention.

Notre Comité de direction est composé comme suit :

Président : MM. Barbey, Firmin, chef de service, à Fribourg.
Caissier : Villard, Emile, instituteur à Fribourg.
Secrétaire : Bondallaz, Antonin, instituteur à Fribourg.

M. Bondallaz est entré en fonctions le 1er juillet 1909; il a succédé, en qualité de secrétaire, à M. Dessibourg, Paul, instituteur à Estavayer-le-Lac, démissionnaire. On comprend l'importance qu'il y a à ce que les membres du Comité soient le plus rapprochés possible.

Le conseil d'administration, qui est, avant tout, un organe de surveillance, est constitué à raison d'un membre par arrondissement scolaire. Voici les noms des délégués qui forment ce conseil :

Ier arrondissement : M. Vorlet, Henri, maître régional, à Domdidier.

IIIme arrondissement : M. Rauber, Philippe, à Guin.

IVme arrondissement, section A : M. Sterroz, Antoine, instituteur à Fribourg.

IVme arrondissement, section B : M. Monnard, François, à Grolley.

Vme arrondissement : M. Bosson, Léon, à Vuippens.

VIme arrondissement : M. Grand, Charles, à Romont.

VIIme arrondissement : M. Villard, Léon, à Châtel-St-Denis.

M. Grand, Charles, à Romont, qui reste très dévoué à notre œuvre, a, tout récemment, donné sa démission de représentant de la Glâne au sein du conseil d'administration ; la conférence de ce district lui a donné comme successeur M. Dessarzin, Philippe, à Villaz-Saint-Pierre.

Le 15 juin écoulé, nous avons publié une copieuse liste des membres actifs que nous comptions à ce moment-là. Nous nous faisons un plaisir de la compléter aujourd'hui, en indiquant ci-dessous les noms des nouveaux adhérents qui sont venus grossir nos rangs.

DISTRICT DE LA SARINE

Mmes Pasquier, Joséphine, inspectrice, à Fribourg. — Daguet, Jeanne, inspectrice, à Fribourg. — Gremaud, Lucie, inspectrice, à Fribourg. — Koller, Maria, inspectrice, à Fribourg.

MM. Fontaine, Emile, professeur, à Fribourg. — Berset, Marcellin, instituteur, à Fribourg.

DISTRICT DE LA GRUYÈRE

MM. Demierre, Pierre, directeur de l'école secondaire, à Bulle. — Corminbœuf, Charles, instituteur, à La Tour-de-Trême. — Grandjean, Joseph, à Morlon. — Overney, Florian, à Gumefens. — Thorin, Joseph, à Sâles. — Vollery, Victor, à Pont-la-Ville.

DISTRICT DE LA BROYE

MM. Brasey, Alphonse, instituteur, à Ménières. — Brasey, Lucien, instituteur, à Seiry. — Perrin, Henri, à Russy. — Wicht, Séraphin, à Cousset. — Morard, Pierre, à Prévondavaux.

DISTRICT DE LA GLANE

Mmes Piller, Ida, à Vauderens. — Borcard, Marie, à Rue.

MM. Rosset, Arthur, à Rue. — Bugnon, Lucien, à Siviriez. — Gendre, Edouard, à Vauderens. — Monnard, Antoine, à Esmonts. — Rey, Augustin, à Middes. — Roggo, Louis, à Vuarmarens. — Rossier, Lucien, à Chapelle-sur-Oron. — Rotzetter, Pierre, à Billens. — Vollery, Alfred, à Villarimboud.

DISTRICT DE LA VEVEYSE

Mlle Cardinaux, Marie, à Remaufens.

MM. Cardinaux, Emile, professeur secondaire, à Châtel-Saint-Denis. — Jacob, Henri, instituteur, à Saint-Martin.

Voici, en outre, les nouvelles inscriptions qui nous sont déjà parvenues pour le 1er janvier prochain :

Mlles Hermann, Léonie, à Noréaz. — Pinaton, Cécile, à Bulle.

MM. Michel, Alphonse, à Villarlod. — Bise, Gaston, à Bussy. — Pauly, Alphonse, à Ursy. — Robadey, Louis, à Châtel-Saint-Denis. — Demierre, Louis, à Progens.

A la nombreuse phalange de nos chers membres honoraires, sont venus se joindre encore MM. Dr Schmidt, juge fédéral, à Lausanne. — Reynold, Alfred, 1er vice-président du Grand Conseil, à Nonan. — Abbé Chevalley, Félicien, rév. curé, à Montagny-Tours. — Rey, Louis, suppléant du Tribunal, à Saint-Aubin. — Monney, Oscar, ancien instituteur, à Fribourg.

La Société de secours mutuels du corps enseignant prospère au-delà de toute espérance. En février, nous ferons paraître notre rapport pour le semestre juillet-décembre 1909.

Nouveaux adhérents au 1er janvier 1910.

Mmes Plancherel, Anna, à Montbovon. — Villard, Blanche, à Fribourg.

MM. Ducry, Charles, à Montet (Glâne). — Ruffieux, Louis, à La Tour-de-Trême.

Nouveau membre honoraire.

M. Torche, Fernand, président du Tribunal de la Broye, élu Conseiller d'Etat le 28 décembre 1909.

Le Comité de Direction.

N.-B. — Un instituteur a eu la malheureuse idée d'attendre qu'il soit malade pour envoyer sa demande d'admission. Malgré tous nos regrets, nous ne pouvons le recevoir dans notre Société : ce ne serait pas équitable pour les nombreux collègues qui ont la prudence de se prémunir contre les douloureuses surprises de l'adversité.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Du Bulletin du Loiret. — « Les enfants retenus après l'heure de la sortie pour apprendre une leçon non sue ou refaire un devoir mal fait restent au travail dans la salle de classe pendant l'opération du balayage de cette salle.

Le moindre inconvénient de la présence de ces enfants est de gêner les personnes chargées des travaux de propreté, et, par conséquent,